

**RÉPUBLIQUE  
FRANCAISE**DÉPARTEMENT  
DE HAUTE-LOIRE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL SYNDICAL DU SYMPTTOM de  
Monistrol-sur-Loire**

Séance du 29 Mars 2023

Nombre Membres

En exercice : **22**Présents :**12 Titulaires****4 Suppléants**Pouvoirs :**3**Votants :**19 Pour****0 Contre****0 Abstentions**Date de la convocation :

22 Mars 2023

**Délibération n°****2023.03.25****L'an deux mil vingt-trois et le vingt-neuf mars**

A 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à Monistrol sur Loire sous la présidence de Monsieur Éric DUBOUCHET Vice-Président,

**Présents :** Yves BRAYE, Philippe GESSEN, Daniel PABIOU (suppléant), Éric DUBOUCHET, Alain FOURNIER (suppléant), Gilles KACZMAREK, Laurent MIRMAND, André DEFAY, Bernard SOUVIGNET, Jean-Marie FOUTRY (suppléant), Frédéric GIRODET, Denis THOUMY, Didier PINOT, Nicolas PEYRARD (suppléant), Frédéric GIMBERT, Michel CHAPUIS.

**Absents représentés et ont donné pouvoirs :**

Laurent BERNARD a donné pouvoir à Michel CHAPUIS  
Roland LONJON a donné pouvoir à Frédéric GIMBERT  
Michel JOUBERT a donné pouvoir à Laurent MIRMAND

**Absents :** Jean-Paul LYONNET, Daniel FAVIER, Jean-Pierre SABATIER, Paul BARD, Jean-Michel EYRAUD, Elisabeth ROYON, Laurent DUPLOMB.

**OUVERTURE DE CREDITS DE TRESORERIE 2023**

Monsieur le Président expose qu'afin de poursuivre le programme d'investissements du SYMPTTOM pour l'exercice 2023, il est nécessaire de disposer d'une ou de plusieurs lignes de crédit.

Il rappelle que cette avance de trésorerie permet de maîtriser le décalage temporaire entre le paiement des dépenses, et l'encaissement des recettes.

Généralement, le montant maximum est de l'ordre de 10 % du BP soit jusqu'à 1 500 000 €.

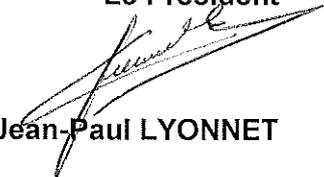
Le Comité Syndical après en avoir délibéré,

- **APPROUVE** le principe d'ouverture de crédits de trésorerie pour un montant de 1 500 000 € si le besoin est justifié.

- **CHARGE** le Président à consulter différents établissements spécialisés.
- **AUTORISE** le Président à signer cette ou ces lignes de crédit auprès de ou des établissements dont l'offre est la mieux adaptée pour un montant total de 1 500 000 € et pour une durée d'un an ainsi que tout document utile à la concrétisation de ce dossier.

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Président



Jean-Paul LYONNET

**S.Y.M.P.T.T.O.M**  
17, Rue du Général de Chabron  
BP 20029  
43100 MONISTROL SUR LOIRE  
Tel: 04 71 73 57 57